



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-20-23

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **21 août 2023 à 19 h**, à la salle Pavillon de l'Île, située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur la demande de dérogation mineure mentionnée ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

1. DM-20-23

Emplacement

Adresse : 66, boulevard Saint-Jean-Baptiste

Demandeur : Aristide De Castris

Lot : 5 023 369

Nature de la demande

- Permettre l'installation de 3 enseignes sur le même mur avant face au boulevard Saint-Jean-Baptiste au lieu d'être sur des murs donnant sur des voies publiques différentes.

Donné à Châteauguay, 19 juillet 2023.

La greffière adjointe,

Me Rebecca Monaco, avocate

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION
MINEURE**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 19 juillet 2023, le présent avis public concernant la demande de dérogation DM-20-23 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 19 juillet 2023, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 19 juillet 2023.

La greffière adjointe,

Me Rebecca Monaco, avocate